



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

29 JAN. 2014

Dossier complet le :

29/01/2014

N° d'enregistrement :

F093148 0029

1. Intitulé du projet

RD98 - PR 23+000 - LA LONDE LES MAURES
AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE VALCROS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Conseil général du Var

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Marc HEBREARD - Directeur Général Adjoint

RCS / SIRET _____ Forme juridique _____

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières e). Tout giratoire dont l'emprise est supérieure ou égale à 0.4 hectare	Construction de 1 giratoire de R=21 m sur la RD98 et 1 giratoire de raccordement de R =15 m sur la RD559 emprise : 1.2 hectare

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création de deux carrefours de type giratoire et
Requalification et revégétalisation
de la bretelle d'insertion (de La Londe vers Bormes)
de la RD 559a vers la RD98 en voie verte cyclable.
Déconstruction et revégétalisation
de la bretelle d'accès de la RD98 vers la RD 559a
(Bormes vers vers La Londe)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de créer à l'est une porte de la ville, symétrique du carrefour giratoire (de La Pascalinette) à l'ouest. L'aménagement projeté se propose ainsi de compléter le demi-échangeur de Maravenne Est en autorisant sur la RD98 les mouvements vers l'ouest par la création d'un giratoire. Pour ce faire, il est envisagé un carrefour giratoire axé sur la RD98 à l'emplacement du demi-échangeur de Maravenne Est se raccordant sur la RD 559A par un petit giratoire franchissable de 15 m de rayon. Les objectifs étant d'améliorer les échanges vers le quartier de Valcros diminuer le transit en centre ville et apaiser la circulation à l'approche de la ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Durée des travaux : 5 mois
Circulation : alternée selon les phases travaux
Conservation de tous les mouvements, et notamment des accès aux activités, des cheminements piétons et tout mode sur la RD559A.

Deux giratoires seront créés :

- le giratoire secondaire (R : 15 ml) sur la RD559a sera entièrement franchissable
- le giratoire principal (R : 21 ml) sur la RD 98 assurera notamment la desserte du quartier de Valcros sans passer par le centre ville de La Londe.
- la bretelle délaissée sera réutilisée pour créer un parcours cyclable en site propre en lieu et place du site partagé actuellement utilisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les giratoires amélioreront les échanges vers le quartier de Valcros diminueront le transit et les nuisances en centre ville et apaiseront la circulation à l'approche de la ville contribuant ainsi à plus de sécurité pour les modes doux.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Présente consultation au titre de cas par cas

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Enquête publique au titre du Code de l'Environnement (articles L123-1 à 16 du Code de l'environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise du projet	10200 m ²
Reprise voirie sur la RD559a (y compris giratoire)	130 m
Reprise voirie sur la RD98 (y compris giratoire)	200 m
surface actuellement imperméabilisée	3600 m ²
surface imperméabilisée par le projet	1900 m ²
surfaces perméabilisées et revégétalisées soit 1400m ² rendus perméable par le projet	3300 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 6° 25' 52" 0 Lat. 48° 14' 64" 2

Route Départementale
98
PR 23+000

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- voies existantes
- surfaces enherbées

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oul Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS DE LA LONDES LES MAURES
19/06/2013
Emplacement réservé n°35 au bénéfice du département
(intégralité de l'emprise sur le domaine public départemental)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oul Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LA LONDE LES MAURES Le projet se situe sur le territoire d'une commune littorale ,mais pas dans les 100m du rivage
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques naturels incendie de forêts-approuvé le 20/12/2011 Plan des préventions des risques inondations 30-12-2005 Notre projet n'est pas concerné par ces risques car la zone est très minérale et l'hydraulique est améliorée.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition des eaux: "Alluvions du Gapeau" Notre projet est situé pour partie dans cette zone. Cependant il n'entraînera aucun prélèvements d'eaux
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	"La plaine et le massif des Maures" à 400m au Nord "Rade d'hyères" 3 km au sud.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé "le cap Bénat et Domaine public maritime correspondant à 1.3km au sud est "Presqu'île de Giens, l'étang et les salins des Pesquiers à 3km au sud-ouest.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Principalement de la terre végétale et démolition de chaussée. Un cahier des clauses environnementales imposera un schéma organisationnel de la gestion et de l'élimination des matériaux impropres et des déchets de chantier. Les déblais non réutilisés sur site seront évacués en filière de recyclage ou en décharges adaptées et régulières
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf structure de chaussée L'utilisation de déblais excédentaires d'autres chantiers sera recherchée dans la mesure du possible. Il sera complété de matériaux issus de carrières locale.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un aménagement sur place et d'un secteur déjà très minéral et artificiel. Le projet n'aura que très peu d'incidence sur la zone Natura 2000. Le diagnostic environnemental effectué en octobre 2009 ne met pas en évidence d'éléments naturels remarquables, toutefois, une étude écologique sera lancée au printemps prochain afin de compléter l'inventaire de la biodiversité existante.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Surface supplémentaire imperméabilisée par le projet: 1900 m ² Surface revégétalisée par le projet : 3300 m ² donc surface rendue naturelle= + 1400 m ²
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé en zone En3 du PPRIF Il s'agit d'un aménagement sur place et d'un secteur déjà très minéral, artificiel et peu boisée. Le risque est minime, d'autant que le projet se situe en majeure partie sur la plate-forme de la voirie existante.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Un bassin de séparation de 30m ³ est prévu à cet effet. (récupérations des pollutions chroniques et accidentelles)
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet induira d'une part une légère augmentation du trafic sur la RD98 (route classée à grande circulation), négligeable en valeur relative, et sur une partie de la RD559a desservant des activités et d'autre part une diminution du trafic passant par le village et les quartiers résidentiels de l'entrée est du village. Globalement l'effet est donc très favorable en ce qui concerne les nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Suivi des vibrations (compactage dynamique en phase chantier) imposé par le cahier des clauses techniques particulières du marché public.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement hydraulique du secteur sera largement amélioré par rapport à l'existant. En effet, il permettra de collecter les eaux de ruissellement chargées de résidus d'hydrocarbures de la plate-forme et de les décanter, grâce à la création du bassin de 30 m3
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aménagement projeté n'induit globalement pas d'augmentation de trafic, mais une répartition différente.

Une augmentation peu importante en valeur relative concernera la RD98 (route classée à grande circulation) et une section de la RD559a comportant essentiellement des activités peu sensibles aux nuisances sonores.

En revanche, l'aménagement permettra une réduction sensible du trafic empruntant le centre du village et les secteurs résidentiels de l'entrée est ce qui est très favorable pour ce qui concerne les nuisances sonores.

L'impact de l'aménagement au point de vue hydraulique est positif. (captages des rejets d'hydrocarbures chroniques et accidentels par décantation et bassin).

La création d'espaces végétalisés sur la bretelle supprimée réduit la surface imperméabilisée par rapport à la situation actuelle. (+1400m² de surface végétalisée).

Le projet améliorera le cadre de vie en sécurisant l'itinéraire des modes doux, les aménagements paysagers seront de type "plantes méditerranéennes".

Il rend en espace naturel plus qu'il n'en consomme. Il se situe de plus en grande majorité sur une plate-forme routière déjà imperméabilisée.

Aussi, en raison du peu d'enjeu environnemental de la zone impactée, et des améliorations notables engendrées par le projet, il ne nous semble pas nécessaire de mettre en oeuvre une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PIECE 6 : NOTICE EXPLICATIVE
PIECE 7 : DIAGNOSTIC PREALABLE ENVIRONNEMENT

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Toulon

le,

17 JAN. 2014

Signature

Le Délégué Général Adjoint des Services,
Délégué Général aux Routes, Transports,
Forêts et aux Affaires Maritimes

Marc HEBREARD

